



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

UUU1

AVIS N° \_\_\_\_\_ /26/ASSA-AC/DG/DT  
*[Signature]*

N'Djamena, le 30 JAN 2026

POUR L'ÉLABORATION DU MANUEL DE L'INSPECTEUR DE L'AVIATION CIVILE DE LA COMMUNAUTÉ DE LA CEMAC.

L'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner un consultant individuel ou une firme spécialisée pour l'élaboration du **Manuel de l'Inspecteur de l'aviation Civile de la Communauté de la CEMAC**, celui-ci couvrira les domaines de supervision de la sécurité aérienne, notamment la navigabilité des aéronefs, l'exploitation technique des aéronefs et les licences du personnel.

**1. Objectif.**

L'objectif principal de la mission est de développer le Manuel de l'inspecteur de l'Aviation Civile de la Communauté CEMAC, harmonisé, opérationnel et conforme aux exigences de l'OACI (notamment les normes de l'annexe 1, 6, 8, 14, 18 et 19; les Docs. 8335, 8959, 9734, 9284, Doc 10070, etc.), les règlements d'exécution de la CEMAC et des textes subséquents, servant de référence pour les Inspecteurs de l'aviation civile de la communauté, dans les domaines AGA, OPS, AIR et PEL, dans l'exercice de leurs fonctions de supervision et d'audit dans les États membres.

*Un exemplaire du draft de manuel de l'inspecteur de chaque domaine initié par l'ASSA-AC, sera mise à la disposition du consultant, pour relecture et complément des éléments manquants.*

## **2. Résultats attendus**

- Un manuel des domaines ci-dessus indiqué ; structuré selon l'approche fondée sur les compétences (CBTA), détaillant les rôles, les responsabilités, les procédures, les outils et les exigences de qualification des inspecteurs et en différentes parties ;
- Des modules spécifiques par domaine technique ;
- Des guides opérationnels, formats de rapports, check-lists, outils de contrôle et d'évaluation des performances ;
- Un plan de mise en œuvre et de formation à l'usage du manuel.

## **3. Profil recherché**

Le consultant ou cabinet doit justifier de :

- Une expertise confirmée (au moins 10 ans) dans le domaine de la supervision de la sécurité aérienne ;
- Une connaissance approfondie des exigences de l'OACI, du Système de supervision continue (CMA), et de la réglementation communautaire de l'Afrique centrale ;
- Une expérience avérée dans l'élaboration des manuels, procédures ou documents techniques en aviation civile ;
- La maîtrise du français est exigée ; la connaissance de l'anglais technique aéronautique est un atout.

## **4. Dossier de candidature**

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un CV détaillé ou une présentation du cabinet (incluant les compétences du personnel clé);
- Les justifications de la capacité technique ou des justificatifs des travaux similaires réalisés ;
- Une proposition du coût du travail ;
- D'autres pièces justificatives pertinentes ;

## 5. Dépôt des candidatures

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises au plus tard le 15 Marsr 2026 à 16h00 par voie électronique à l'adresse suivante :

[apoeugene@gmail.com](mailto:apoeugene@gmail.com) avec la mention : « Manifestation d'intérêt - Élaboration du Manuel de l'Inspecteur ASSA-AC »

Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : de 10 heures à 14 heures du Lundi au vendredi.

## 6. Procédure de sélection

L'ASSA-AC procédera à une présélection sur la base des dossiers reçus. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à soumettre une proposition technique et financière détaillée.



P.J. :

### 1. Thermes de Références (TdR)

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "APOMBI".



## TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Élaboration du Manuel de l'Inspecteur - Volumes 2, 3, 4, 5 et 6

### 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Dans le cadre de sa mission de supervision régionale, l'ASSA-AC développe un Manuel de l'Inspecteur structuré en volumes thématiques, visant à harmoniser les pratiques de certification, de surveillance et d'application réglementaire dans les États membres de la CEMAC. Ce manuel constitue un outil de référence pour les inspecteurs techniques, les pilotes désignés et les juristes du transport aérien.

Les volumes concernés dans cette phase sont :

- Volume 1 - GEN : Généralités
- Volume 2 - PEL : Licences du personnel aéronautique
- Volume 3 - OPS : Exploitation technique des aéronefs
- Volume 4 - AIR : Navigabilité des aéronefs
- Volume 5 - AGA : Aérodromes et Aides au Sol
- Volume 6 - Compliance & Enforcement : Procédures de conformité et d'application réglementaire

### 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

#### 2.1 Objectif général

Produire un manuel complet, cohérent et opérationnel, structuré en quatre volumes, conforme aux standards OACI, aux règlements communautaires CEMAC et aux exigences de l'ASSA-AC.

## **2.2 Objectifs spécifiques**

### **Volume 1 - Généralités**

- Harmoniser le volume 1 existent ;
- Assurer la cohérence linguistique, visuelle et réglementaire.

### **Volume 2 - PEL**

- Finaliser les parties 3, 4 et 5;
- Harmoniser les parties 1 et 2 existantes;
- Intégrer logigrammes, check-lists, grilles d'évaluation, formulaires;
- Assurer la cohérence linguistique, visuelle et réglementaire

### **Volume 3 - OPS**

Élaborer les parties suivantes :

- Certification des exploitants du transport commercial;
- Certification du travail aérien;
- Certification de l'aviation générale;
- Manuel du pilote vérificateur désigné;
- Manuel du pilote examinateur désigné;
- Manuel des politiques et procédures LMER/LME;
- Manuel des procédures particulières (40 procédures listées).

### **Volume 4 - AIR**

- Harmoniser le volume 4 existant;
- Assurer la cohérence linguistique, visuelle et réglementaire.

### **Volume 5 - AGA**

- Intégrer les formulaires validés (demande préliminaire et formelle);
- Intégrer les 19 listes de vérification validées;
- Élaborer les 22 checklists et procédures restantes identifiées par le CT-AGA;
- Intégrer les guides techniques (certification, obstacles, SGS, etc.);

- Structurer les procédures spécifiques (AltMoc, ELOS, résolution de problèmes de sécurité).

## **Volume 6 - Compliance & Enforcement**

- Définir les politiques de conformité et d'application;
- Structurer les procédures d'enquêtes, de notification, de sanctions et de recours;
- Intégrer les responsabilités des inspecteurs, juristes, bureaux régionaux et nationaux;
- Produire les annexes pratiques : modèles de rapports, lettres types, grilles de sanctions;
- Mettre en place un système d'information pour le suivi des actions d'application.

## **3. ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- Analyse des manuels existants fournis et élaborer par l'ASSA-AC, en coordination avec les États membres;
- Structuration des canevas de chaque volume;
- Rédaction technique et réglementaire;
- Intégration visuelle (grilles, tableaux, logigrammes);
- Harmonisation réglementaire avec les règlements CEMAC et les documents OACI;
- Validation collaborative avec les experts ASSA-AC et les inspecteurs nationaux;
- Production des versions numériques interactives.

## **4. LIVRABLES ATTENDUS**

- Volumes 1 et 4, révisés et harmonisés;
- Volume 2, 3, 5 et 6 complets en français;
- Annexes pratiques : check-lists, formulaires, logigrammes, grilles d'évaluations;



- Glossaire, index thématique, fiches de validation;
- Mise en page institutionnelle (palette ASSA-AC, pagination, logo);
- Version numérique interactive (Word + PDF).

## 5. PROFIL DU CONSULTANT

### 5.1. Cabinet

- Expérience avérée dans la rédaction de manuels aéronautiques ;
- Minimum 3 missions similaires en Afrique, dont 1 en Afrique Centrale.

### 5.2. Équipe clé

- Professionnels de l'aviation (Bac+5, 10 ans d'expérience, expertise OPS/PEL/AIR/AGA);
- Juristes du transport aérien (Bac+5, 10 ans d'expérience, connaissance des conventions et règlements CEMAC).

## 6. CALENDRIER INDICATIF

Étapes	Période estimée
Briefing et cadrage	Semaine 1
Rédaction des contenus	Semaines 2-5
Harmonisation réglementaire	Semaine 6
Intégration visuelle	Semaines 7-8
Validation technique	Semaine 9
Livraison finale	Semaine 10

## 7. MODALITÉS DE VALIDATION

- Réunions techniques hebdomadaires;

- Grilles de validation technique et visuelle;
- Approbation finale par la Direction Générale;
- Archivage et diffusion via plateforme ASSA-AC.

Fait à Ndjamené, le 30 JAN 2026 .

Le Directeur Général

